



# Aperçu des possibilités de financement 2018

---

Sport et Jeunesse

# PROGRAMMES DE SUBVENTIONS GENERALISTES

## ✈ POUR TOUT PROJET TRANSFRONTALIER

### Organisation / Programme

### Modalités

### Montants

### Plus d'informations et contact

#### Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

##### Soutient entre autres :

- Projet en zone frontalière
- Rencontres de jeunes
- Formation pédagogique ou linguistique
- Préparation/recontres de préparation au projet
- Coopération institutionnelle
- Manifestation
- Partenariat
- ...

Durée minimale de la rencontre : 4 nuits sur place  
Limite d'âge pour les participants : 30 ans

Variable

- Frais de séjour : jusqu'à 15 euros par jour et par personne
- Frais de déplacement
- Autres frais liés au projet
- Autres frais liés à la promotion et à l'animation linguistique

Qui peut en faire la demande?  
**PA-MI-NA**

<https://www.ofaj.org/media/demande-de-subvention.pdf>

**Anne-Sophie Lelièvre**  
+49 30 288 757 18

#### Fonds commun de coopération de la Conférence du Rhin-Supérieur

- Projets de long-terme
- Les effets sur la région du Rhin-Supérieur doivent être clairement mis en avant
- A priori tri-national
- Peut être subventionné uniquement si le projet est encadré par un groupe de travail ou un groupe d'experts de la Conférence du Rhin Supérieur
- Cahier des charges et appel d'offres nécessaires pour tout projet subventionné avec une contribution de plus de 10 000€

**Max. 30 000 €**

**PA-MI-NA**

<https://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/sources-de-financement.html>

+49 7851 - 9349-0  
[info@oberheinkonferenz.org](mailto:info@oberheinkonferenz.org)

## Fonds Jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur

### Tout projet transfrontalier comprenant une rencontre de jeunes

- 12-25 ans
- La sensibilisation et la préparation des jeunes participants à la rencontre doivent être mises en avant
- Demande de financement déposée au moins 4 semaines avant le début du projet
- Le projet peut être prolongé et donc être plusieurs fois subventionné
- Des événements sportifs tels que des tournois peuvent être subventionnés. Ex : « U19 Frauen Basketball/Basket féminin U19 » (2017)

### Max. 4 000 € pour :

- Frais de déplacement
- Frais d'hébergement et de nourriture
- Frais matériels
- Frais de communication
- Frais spéciaux justifiés
- Rencontres préparatoires

PA-MI-NA

<https://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/sources-de-financement.html>

### Annemarie Stark

Regierungspräsidium Freiburg  
+49 761 208 1045  
[jugendfonds@rpf.bwl.de](mailto:jugendfonds@rpf.bwl.de)

## Financement direct GECT Eurodistrict PAMINA

### Le projet doit :

- Etre organisé dans le cadre d'un partenariat transfrontalier;
- Apporter une valeur ajoutée transfrontalière dans la durée
- Les effets positifs sont localisés à l'intérieur de la zone couverte par l'Eurodistrict PAMINA
- Contribuer à la cohésion de l'espace transfrontalier grâce au rapprochement des populations
- Promouvoir la pratique de la langue du voisin, tout particulièrement auprès des jeunes générations
- Promouvoir la connaissance réciproque et la compréhension interculturelle

### • Max. 5 000 €

- Ne peut dépasser l'apport propre du porteur de projet
- Frais de personnel et structurels ne peuvent pas subventionnés

PA-MI-NA

<https://www.eurodistrict-pamina.eu/fr/financements-directs.html#.W3wI6ksUnIU>

### Victoria Hansen

03 68 33 88 24  
[victoria.hansen@bas-rhin.fr](mailto:victoria.hansen@bas-rhin.fr)

## Micro-projets INTERREG V

- Objectif : Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur
- Durée maximale d'un micro-projet : 1 an

- Taux de cofinancement de 60% ;
- Montant plancher du cofinancement européen (FEDER) de 3 000 € et plafond de 40 000 € (soit un budget de 5 000 € à 66 666 €)

PA-MI-NA

<https://www.eurodistrict-pamina.eu/fr/micro-projets.html#.W3wOeksUnIU>

### Frédéric Siebenhaar

GECT Eurodistrikt PAMINA  
03 68 33 88 25  
[frederic.siebenhaar@bas-rhin.fr](mailto:frederic.siebenhaar@bas-rhin.fr)

## ✦ POUR TOUT PROJET DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Organisation / Programme	Modalités	Montant	Plus d'informations
<b>Sportjugend Pfalz</b>	En particulier: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations (continues et initiales) et journées de formation</li> <li>• Encadrement vacances</li> </ul>	Variable	<p><a href="https://www.sportbund-pfalz.de/foerdermittel-zuschuesse.html">https://www.sportbund-pfalz.de/foerdermittel-zuschuesse.html</a></p> <p><b>PA Tina Boos</b> +49 631 34112-51 <a href="mailto:sj@sportbund-pfalz.de">sj@sportbund-pfalz.de</a></p>
<b>Badische Sportjugend</b>	En particulier: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de loisir, activités de loisir intégratrices (personnes en situation d'handicap et valides)</li> <li>• Rencontres internationales de jeunes</li> <li>• Formations d'éducateur</li> </ul>	Variable	<p><a href="https://www.badische-sportjugend.de/Foerderung/">https://www.badische-sportjugend.de/Foerderung/</a></p> <p><b>MI Nicole Dreßler</b> +49 721 18 08 -20 <a href="mailto:n.dressler@badische-sportjugend.de">n.dressler@badische-sportjugend.de</a></p>

## ✦ POUR TOUT PROJET DANS LE DOMAINE SPORTIF

Organisation / Programme	Modalités	Montants	Plus d'informations
<b>CNDS</b>	Le CNDS apporte une attention particulière (également aux projets transfrontaliers) qui prennent en compte les aspects sportifs, économiques, pédagogiques et sociaux d'un sport et de la région (française) concernée.	Aucune subvention en dessous de 1 500€, 1 000€ pour les organisations dont le siège se trouve en zone de revitalisation rurale	<p><a href="http://www.cnds.sports.gouv.fr/IMG/pdf/2018-02-02_ns_defidec-01_pt2018-3.pdf">http://www.cnds.sports.gouv.fr/IMG/pdf/2018-02-02_ns_defidec-01_pt2018-3.pdf</a></p> <p><a href="http://grand-est.drdsjcs.gouv.fr/spip.php?article2535">http://grand-est.drdsjcs.gouv.fr/spip.php?article2535</a></p>

	<p><b>Quatre objectifs de la campagne 2018:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la formation et de l'emploi par le sport (1,5 million à disposition pour la Région Grand-est en 2018)</li> <li>• Réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive (handicapés, jeunes défavorisés, pratique féminine)</li> <li>• Promotion du sport-santé et lutte contre le dopage</li> <li>• Renforcement de la lutte que les discriminations, la violence et le harcèlement dans le sport</li> </ul> <p><b>Ne peuvent plus être subventionnés</b> à partir de 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stages</li> <li>• Accompagnement local d'événements sportifs</li> <li>• Achat de petit matériel</li> <li>• Organisation de compétitions fédérales</li> </ul>		<p><b>Olivier Drentel</b> 03 88 76 76 10 <a href="mailto:olivier.drentel@bas-rhin.gouv.fr">olivier.drentel@bas-rhin.gouv.fr</a></p> <p>NA</p>
<p><b>Sportbund Pfalz</b></p>	<p>En particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport pour tous</li> <li>• Fêtes du sport</li> <li>• ...</li> </ul>	<p>Variable</p>	<p><a href="https://www.sportbund-pfalz.de/news.html">https://www.sportbund-pfalz.de/news.html</a></p> <p>PA <b>Tina Boos</b> 0631 34112-51 sj@sportbund-pfalz.de</p>
<p><b>Badischer Sportbund</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration par le sport</li> <li>• Matériel et infrastructure sportif</li> <li>• Coopérations école – club</li> <li>• Licences (entraîneur, moniteur, ...)</li> <li>• Anniversaires de clubs</li> </ul>	<p>Variable</p>	<p><a href="https://www.badischer-sportbund.de/zuschuesse/">https://www.badischer-sportbund.de/zuschuesse/</a></p> <p>MI 0721 18 08 0 info@badischer-sportbund.de</p>
<p><b>Programme Sport, Education, Mixité, Citoyenneté (DDCSJSS)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le projet doit avoir lieu dans la Région Grand-Est</b></li> <li>• <b>Quatre moyens pour la réalisation des objectifs:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par la sensibilisation et la prévention</li> <li>- Par la formation (pour les jeunes, les bénévoles...)</li> <li>- Par la valorisation (création de labels, challenge fair-play...)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Variable</p>	<p><a href="http://grand-est.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article2556">http://grand-est.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article2556</a></p> <p>NA <b>François Glikson</b> francois.glikson@jcs.gouv.fr</p>

# PROGRAMMES DE SUBVENTIONS POUR PROJETS SPECIFIQUES

## ✦ POUR PROJETS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE SPORTIF

Organisation / Programme	Modalités	Montants	Plus d'informations
<b>Région Grand-Est</b> <b>(Manifestations sportives)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manifestations sportives officielles, inscrites au calendrier fédéral. D'un niveau de compétition national minimum.</li><li>• Demande ne peut être émise que par des clubs, des fédérations et des structures associatives mandatées par des fédérations reconnues</li><li>• Demande à déposer au moins 4 mois avant l'événement</li><li>• Ne sont pris en compte que les projets justifiant d'une aide financière de la commune ou de l'intercommunalité d'accueil</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Seules les dépenses incombant directement aux organisateurs sont éligibles</li><li>• 10 % maximum du budget prévisionnel éligible</li><li>• Plancher de 800 €, calculé sur la base des dépenses éligibles</li><li>• Max. plus de 23 000 €</li></ul>	<p><a href="https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-aux-manifestations-sportives">https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-aux-manifestations-sportives</a></p> <p><b>Claire Manigold</b> 03 88 15 65 24 <a href="mailto:claire.manigold@grandest.fr">claire.manigold@grandest.fr</a></p> <p>NA</p>
<b>Département du Bas-Rhin</b> <b>(Manifestations sportives)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manifestations sportives d'intérêt territorial</li><li>• Demande peut être émise que par des clubs, communes et intercommunalités</li><li>• Demande à déposer au moins 3 mois avant l'événement</li><li>• La manifestation doit se dérouler sur le territoire du Département du Bas-Rhin.</li><li>• Ne sont pas pris en compte que les projets dégagant un excédent significatif (supérieur à 10% du budget de la manifestation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le montant du co-financement départemental ne peut excéder 10% du budget prévisionnel de la manifestation ;</li><li>• Lorsque l'organisateur est une association, l'aide est plafonnée à celle attribuée par la commune ou le groupement de communes ;</li><li>• Dans le cadre d'une co-construction, un accompagnement technique du Département peut également être proposé (ingénierie de projet, aide technique, promotion...).</li></ul>	<p>Service des sports du Conseil Départemental du Bas-Rhin</p> <p>03 88 76 63 90 <a href="mailto:sport@bas-rhin.fr">sport@bas-rhin.fr</a></p> <p>NA</p>

**Département du Bas-Rhin**  
**(Clubs sportifs)**

**Soutien aux clubs « passerelles » contribuant au rayonnement des territoires :**

- Demande émise par des clubs sportifs du Bas-Rhin évoluant au 2<sup>ème</sup> niveau professionnel qui mènent des actions d'intérêt territorial et répondant aux axes de la politique sportive départementale (différentes conditions s'appliquent).

**Soutien aux clubs sportifs proposant un projet d'intérêt territorial :**

- Demande émise par des clubs sportifs du Bas-Rhin, ayant une équipe féminine ou masculine « sénior » qui mènent des actions d'intérêt territorial et répondant aux axes de la politique sportive départementale (différentes conditions s'appliquent).

**Soutien global au projet du club qui peut comporter un ou plusieurs aspects transfrontaliers.**

Le soutien financier des clubs se fera au moyen d'une subvention forfaitaire pour le projet d'intérêt territorial.

Le soutien financier des clubs se fera au moyen d'une subvention forfaitaire plafonnée à 5 000 € pour le projet d'intérêt territorial.

NA

Service des sports du Conseil Départemental du Bas-Rhin

03 88 76 63 90  
[sport@bas-rhin.fr](mailto:sport@bas-rhin.fr)

**Département du Bas-Rhin**  
**(Comités départementaux sportifs/scolaires)**

Demande émise par le comité départemental qui transmet au Département un projet de développement de sa discipline (diagnostic) avec des actions à mettre en place, en adéquation avec les objectifs de la politique sportive Départementale.

**Soutien global au projet de développement qui peut comporter un ou plusieurs aspects transfrontaliers.**

Elaboration d'une convention d'objectifs pluriannuelle et d'une convention financière annuelle.

Variable en fonction du programme d'actions proposé.

NA

Service des sports du Conseil Départemental du Bas-Rhin

03 88 76 63 90  
[sport@bas-rhin.fr](mailto:sport@bas-rhin.fr)

## ✦ POUR PROJETS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Organisation / Programme

Modalités

Montants

Plus d'informations

### Erasmus+

- **Mobilité des acteurs jeunesse**
  - Promotion du développement professionnel dans le secteur jeunesse/éducatif, high-quality Learning Projects
  - Séminaires, colloques, cours, Job Shadowing, etc.
  - Max. 50 participants
  - De 2 jours à 2 mois
  - S'adresse aux salariés et bénévoles
- **Rencontres de jeunes**
  - 5-21 jours
  - 16-60 jeunes
- **Partenariats collaboratifs sportifs**
  - Permettre à des organisations et acteurs, issus du milieu sportif de différents pays, de développer, de transférer et/ou de mettre en œuvre des pratiques novatrices
  - 3 pays minimum ; durée de 1 à 3 ans
- **Manifestations sportives européennes à but non lucratif**
  - Organisations actives dans le domaine du sport
  - Des participants venant d'au moins 10 pays « programme ».
  - Durée du projet : maximum 12 mois (de la préparation jusqu'au déroulement de l'événement).

Variable, mais concerne:

- Frais de déplacement
- Frais d'activité (max. 1100 € par participant)
- Coûts spéciaux (personnes handicapées): 100% des coûts éligibles pris en charge
- Coûts imprévus

<http://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>

**Aurélie Bezault**

[aurelie.bezault@service-civique.gouv.fr](mailto:aurelie.bezault@service-civique.gouv.fr)

PA-MI-NA



## Agence du Service-Civique (Service civique franco-allemand)

- Age des participants : 18-25 ans
- Durée : 12 mois
- Organismes d'accueil : toute structure des réseaux Ligue, UFOLEP, USEP investie dans le domaine du sport

- L'Agence du Service Civique rémunère le volontaire allemand à hauteur de 472 € par mois
- L'organisme d'accueil doit cependant lui accorder une gratification d'un montant minimum de 107 € par mois, en argent ou en nature

PA-MI-NA

<https://volontariat.ofaj.org/fr/accueillir-un-volontaire/dans-le-domaine-sportif/>

**Alice Secretan**  
01 40 78 29 20  
[ofaj@cnsf.org](mailto:ofaj@cnsf.org)

Les présentes informations ont été recueillies avec le plus grand soin dans le but de fournir aux porteurs potentiels d'un projet transfrontalier dans le domaine du sport, un aperçu des possibilités de financement. Si vous êtes intéressé par une possibilité de financement ou si vous avez des questions, veuillez contacter directement la structure concernée. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de l'information.

**Date : Novembre 2018**